

PROGRAMME DE FORMATION



Du 07/01/20 au
04/08/20

**Administrateur d'Infrastructures
Sécurisées**

Titre Professionnel AIS, niveau II, inscrit au RNCP TP-01352

Code NFS 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Code(s) ROME : I M1801, M1810, M18061401
Maintenance informatique et bureautique /
M1801 Administration de systèmes d'information

Code GFE : P (Gestion et traitement de l'information)

Code CPF 242501

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Niveau BAC +2
- Age recommandé 25 ans minimum,
- 3 ans d'expérience recommandée dans l'informatique système et réseau
- Niveau d'anglais correct obligatoire
- Entretien individuel et test de sélection

Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Administrateur d'Infrastructures Sécurisées » (AIS). Titre de niveau II, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

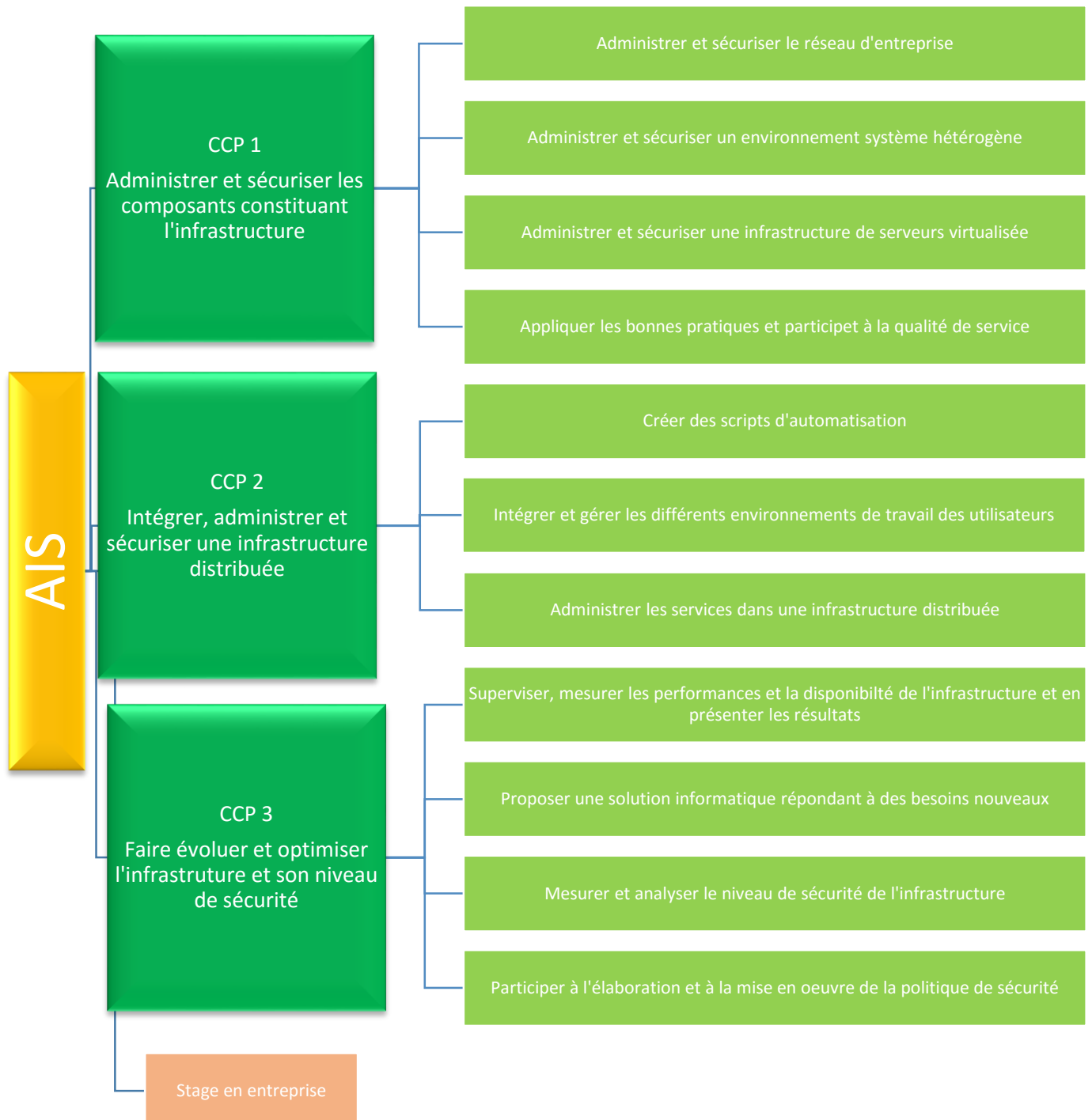
A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- **Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure**
- **Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée**
- **Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité**

En option : 3 certifications Microsoft MCSA : + 750 €

Contenu de la formation

Séquences



Programme détaillé de la formation

Administrer et sécuriser le réseau d'entreprise

- Réseau base
- Active Directory

Administrer et sécuriser un environnement système hétérogène

- Linux
- Windows

Administrer et sécuriser une infrastructure de serveurs virtualisée

- HYPER-V
- VMWARE

Appliquer les bonnes pratiques et participer à la qualité de service

- ITIL

CCP 1

Créer des scripts d'automatisation

- Powershell

Intégrer et gérer les différents environnements de travail des utilisateurs.

- WDS
- RDS

CCP 2

Administrer les services dans une infrastructure distribuée.

- OFFICE365

Superviser, mesurer les performances et la disponibilité de l'infrastructure et en présenter les résultats.

- Supervision

Proposer une solution informatique répondant à des besoins nouveaux

- Projet

CCP 3

Mesurer et analyser le niveau de sécurité de l'infrastructure

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité

Superviser l'infrastructure

Stage en entreprise : 6 semaines de stage seront réalisées en entreprise.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **952 heures** (27 semaines)

735 heures en centre (21 semaines)

217 heures en entreprise (6 semaines)

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Taille du groupe maximale prévue : **12 apprenants**.

Les horaires journaliers :

- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- **Du 07/01/2020 au 04/08/2020** au centre de formation IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



Durée de l'action de formation

CCP 1	CCP 2	CCP 3
• 8 semaines	• 8 semaines	• 5 semaines

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

L'Administrateur d'Infrastructures Sécurisées administre les infrastructures informatiques dont il assure l'installation, le paramétrage, la sécurisation, le maintien en condition opérationnelle et en condition de sécurité.

Il propose et met en œuvre des solutions permettant de faire évoluer les infrastructures et contribue à la gestion des risques et à la politique de sécurité de l'entreprise.

Il installe, sécurise et met en exploitation les composants de l'infrastructure (serveurs, réseaux, hyperviseurs). Il en supervise le fonctionnement et en assure le support, dans le respect des bonnes pratiques méthodologiques.

Il met en œuvre et administre les moyens techniques permettant aux utilisateurs d'accéder aux données et aux applications pouvant être hébergées sur différentes infrastructures (internes, externalisés, clouds privés ou publics), en assurant la sécurité des accès et la protection des données.

Il intègre les besoins liés à la mobilité dans la gestion de l'environnement de travail des utilisateurs.

L'Administrateur d'Infrastructures Sécurisées applique la politique de sécurité de l'entreprise et contribue à son renforcement par l'étude et la mise en œuvre de solutions techniques et également par des actions de sensibilisation et de diffusion de bonnes pratiques.

Il exerce ses missions dans le respect des méthodes, des normes et standards du marché, des règles de sécurité, et des contrats de service.

Ces missions s'exercent avec les contraintes des différents environnements (développement, test, recette, production).

Il est l'interlocuteur des clients (internes ou externes), des responsables métier et des décideurs (maîtrise d'ouvrage), ainsi que des partenaires externes, prestataires et fournisseurs.

L'utilisation de l'anglais est nécessaire pour comprendre des documentations techniques, utiliser les outils et logiciels ainsi que pour échanger avec des correspondants étrangers.

Afin d'être opérationnel dans l'emploi, et par rapport au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, le minimum requis est le niveau B1 en compréhension de l'écrit, en compréhension de l'oral, en expression écrite et A2 en expression orale.

L'Administrateur d'Infrastructures Sécurisées peut être amené à travailler les jours non ouvrés, avec des possibilités d'astreintes.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Entreprise de Services du Numérique (ESN) ;
DSI ;
PME/PMI ;
Collectivités territoriales ou service public.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Administrateur systèmes et réseaux (et sécurité).
Administrateur systèmes (et sécurité).
Administrateur réseaux (et sécurité).
Administrateur d'infrastructures.
Superviseur infrastructure et réseaux.
Responsable infrastructure systèmes et réseaux.

Qualité des formateurs intervenants

Monsieur Christophe BONNEAU, Formateur Référent de la formation, et formateur Professionnel pour Adultes.

Monsieur Aurélien Laluce, Formateur Professionnel pour Adultes.

Monsieur Paolo De Almeida, Formateur Professionnel pour Adultes.

Formateurs RH et Management pouvant intervenir sur les séances relatives au recrutement.

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paper-Board
- Tableau blanc
- Rétro-projecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure » et l'activité 2 du REAC « Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée ».
- Une évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité » et dans laquelle est incluse une partie Titre Blanc.

Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC AIS)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Administrateur d'Infrastructures Sécurisées.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel AIS.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.